

Le troisième homme

A propos de James Freis, CEO intérimaire de Wirecard, et de ses belles chaussures

#Wirecard

Dans le film britannique de 1949 sur le livre de Graham Greene "Le troisième homme", la capitale de l'Autriche, Vienne, devient le centre de la découverte d'un crime contre des enfants. À son arrivée dans la ville, Holly Martins apprend qu'il ne peut pas accepter le travail proposé par son ami Harry Lime, car ce dernier est décédé quelques jours plus tôt. La mort dans un accident de voiture est bientôt remise en question, car Martins découvre qu'un étrange troisième homme a transporté le cadavre, avant de découvrir que Lime n'est pas mort du tout. Martins et Anna Schmidt, la petite amie de Lime, poursuivent leur enquête et découvrent que Lime diluait de la péniciline et la vendait au marché noir, tuant ainsi des dizaines de nourrissons innocents. Lime et Martins finissent par monter sur le célèbre Riesenrad de Vienne, et c'est à ce moment-là que Martins tue Lime par légitime défense, avant de réaliser qu'Anna Schmidt l'ignorerait à jamais à partir de maintenant. L'histoire et l'intrigue anticipent de manière subliminale l'atmosphère de la guerre froide qui s'annonce à Vienne en 1949, et le film a été désigné comme l'un des plus grands films de tous les temps des années plus tard.

D'une manière assez similaire, une récente réunion et un interrogatoire au tribunal ont révélé l'existence d'un étrange troisième homme. Le 27 avril 2023, l'ancien PDG par intérim de Wirecard, James Freis, a été appelé à la barre des témoins pour une nouvelle série de révélations sur la grande débâcle FinTech de l'Allemagne, et plus particulièrement de la Bavière, survenue trois ans plus tôt. L'Américain James Freis, qui parle couramment l'allemand, s'exprime dans la langue locale au tribunal.

James Freis a été nommé à la tête de Wirecard en tant que PDG intérimaire après la désastreuse déclaration vidéo publique du 18 juin 2020, où le conseil d'administration a dû annoncer que 1,9 milliard d'euros manquaient sur des comptes fiduciaires à l'étranger. Le PDG de Wirecard, Markus Braun, a été licencié immédiatement le 18 juin. Quelques heures plus tard, James Freis a été nommé et a immédiatement pris le poste de kamikaze. Freis a accepté l'appel initial de Wirecard quelques mois plus tôt pour diriger leur nouveau département de conformité, après avoir occupé un poste bien placé à la Deutsche Boerse AG, où il dirigeait et supervisait les questions de conformité de l'entreprise. Les raisons pour lesquelles il a accepté le poste de PDG de Wirecard le 18 juin 2020 restent pour le moins étranges et douteuses.

Le 27 avril 2023, au tribunal correctionnel de Munich, les choses deviennent intéressantes après le déjeuner, lorsque James Freis est interrogé par un avocat au sujet de son témoignage devant le tribunal, la veille. Il lui est demandé s'il sait quelles mesures d'entreprise précises auraient pu empêcher la débâcle de Wirecard. On s'attendrait à une réponse claire et nette, mais M. Freis commence à tourner autour des questions d'une manière plutôt étrange au tribunal, à un rythme de plus en plus rapide pour les questions suivantes. Il faut plusieurs tentatives de reformulation pour que M. Freis confirme que le

service comptable de Wirecard était insuffisant, tout comme l'équipe juridique et de révision interne de la société. Il esquive à peu près la question de savoir quelles mesures précises auraient pu empêcher la débâcle de Wirecard.

Toute personne un tant soit peu familiarisée avec l'affaire Wirecard a dû être vraiment étonnée de ce genre de réticence dans les réponses de Freis, dont le CV fait état d'une abondance de **expériences professionnelles très médiatisées**. Après avoir obtenu son diplôme de droit à l'université de Harvard, il commence sa carrière non pas aux États-Unis, mais auprès de l'autorité allemande de surveillance bancaire en 1995. Il change rapidement d'emploi pour travailler à la Bayerische Vereinsbank à Munich, qui s'appelle aujourd'hui Hypo-Vereinsbank et qui est rongée par la corruption. Freis retourne aux États-Unis en 1996 et commence à travailler à la Federal Reserve Bank en tant qu'avocat. La plupart des gens croient encore naïvement que la Réserve fédérale est une organisation fédérale d'État. Ce n'est pas le cas, il s'agit plutôt d'un cartel bancaire créé en 1913.

Il reste environ trois ans à la Fed pour défendre avec succès les États-Unis dans un litige avec la Banque centrale d'Iran. En 1999, Freis est transféré en Suisse pour aider la Banque des règlements internationaux, également appelée "la Banque" pour toutes les banques centrales. En 2007, il est promu au poste de directeur du FinCEN, l'organisme américain de surveillance de la fraude financière, qui fait partie du département du Trésor des États-Unis. Il a dirigé le FinCEN pendant cinq ans au total et a été l'un des directeurs les plus longtemps en poste avant d'être remplacé en septembre 2012.

James Freis dirigeait le FinCEN également en 2008 et 2009, lorsque Mastercard et Visa ont annoncé publiquement des amendes d'un million de dollars à l'encontre de Wirecard pour leurs présumées transactions illégales de blanchiment d'argent. James Freis était peut-être très occupé par d'autres affaires et n'a pas vu les signaux d'alarme concernant Wirecard. Ce serait moins possible quelques années plus tard, au milieu de l'année 2010, lorsqu'une organisation de dénonciation nommée GoMoPa a de nouveau tiré la sonnette d'alarme à propos de Wirecard dans le cadre de l'affaire de blanchiment d'argent de Michael Schuett en Floride. Schuett, qui a été condamné aux États-Unis en novembre 2010, était indirectement lié aux filiales britanniques de Wirecard. Dans une étrange manœuvre de rétractation, GoMoPa a modifié ses déclarations initiales après avoir très probablement informé le FinCEN, pour ensuite rétracter les déclarations contre Wirecard - qui se sont avérées être en grande partie vraies. À l'époque, l'affaire a tourné autour de Wirecard, mais la société d'Aschheim est restée intacte, comme un nouveau-né innocent. Les procureurs locaux de l'État de Bavière ont également abandonné l'affaire, alors que Freis est à la tête du FinCEN.

Devant le tribunal correctionnel de Munich, les choses deviennent à nouveau intéressantes lorsqu'on demande à Freis s'il a eu l'impression qu'un "*directeur financier secret*" travaillait dans les coulisses de Wirecard. Freis est visiblement surpris et tente de donner l'impression de ne pas avoir compris. Il doit demander deux ou trois fois à quoi ce "*CFO secret*" ferait référence, même après que la question lui a été posée en anglais. Il donne toutefois des indications intéressantes sur l'étrange pratique comptable de Wirecard, qui consiste à ne pas demander aux directeurs généraux de signer les gros contrats. Il n'a jamais eu de réunion avec KPMG et raconte également à un public étonné que les auditeurs d'EY ont

pensé jusqu'à la dernière minute que les bilans de 2019 pouvaient être approuvés et signés en l'état. M. Freis explique enfin que les pratiques comptables de Wirecard étaient, selon lui, "*négligentes*".

L'ancien PDG, Markus Braun, a peut-être accepté ce jugement. À la fin de l'interrogatoire de M. Freis, il demande à son successeur, ici présent au tribunal, s'il se souvient de l'avoir invité dans son bureau le 18 juin 2020. Freis refuse et répond qu'il ne se souvient de rien. Braun pose à nouveau la question et évoque la réunion qui s'est tenue dans son bureau après la production de la fameuse vidéo, au cours de laquelle Wirecard a dû annoncer que 1,9 milliard d'euros manquaient à l'appel. Freis regarde Braun et répond qu'il ne se souvient toujours pas, mais qu'il a rencontré Braun le 18 juin 2020 et que l'ex-PDG l'a regardé en disant à Freis : "*Jolies chaussures !*".

Le Dr Braun est surpris et déclare à l'audience qu'il est en effet étrange que Freis ne se souvienne pas de la réunion au bureau, puisque, je cite, "*un troisième homme*" l'aurait accompagné, lui et Freis, à cet endroit. Dans sa dernière phrase, M. Braun demande à M. Freis s'il a reconnu qu'au moins 156 millions de dollars américains en espèces ont été prélevés sur un certain compte fiduciaire d'une certaine société au cours des mois qui ont précédé l'insolvabilité de Wirecard le 25 juin 2020. Freis nie à nouveau.

Un peu comme Martins et Lime au Riesenrad de Vienne dans le film britannique de 1949 le plus grand de tous les temps "Le troisième homme".

<https://www.sun24.news/fr/le-troisieme-homme-a-propos-de-james-freis-ceo-interiminaire-de-wirecard-et-de-ses-belles-chaussures.html>